

LE SITE MES-SCPI-DE-GRE-A-GRE.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose propose d'investir dans les SCPI. Au vu du nombre d'arnaques dans ce secteur, nous avons voulu en savoir plus.



Le site :

Il a été créé le 11/03/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/mes-scpi-de-gre-a-gre.fr>

Nos recherches :

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site mes-scpi-de-gre-a-gre.fr](http://mes-scpi-de-gre-a-gre.fr)

Le site propose d'investir dans les SCPI en utilisant son assurance vie.

Il est noté sur les trois pages de la présence du formulaire de contact.

Le téléphone :

Il n'y a aucun numéro de mentionné. De même nous avons noté l'absence d'adresse.

Les informations juridiques :

C'est encore plus maigre ! Il n' a aucune information.

La page à propos :

Nous la publions ci-dessous :

[La page à propose du site mes-scpi-de-gre-à-gre.fr](http://mes-scpi-de-gre-a-gre.fr)

Le contenu est un copier / coller du site viageo.fr

<https://viageo.fr/sciplinepropriete/>

La page assurance vie :

Nous la publions ci-dessous :

[La page assurance-vie du site mes-scpi-de-gre-à-gre.fr](http://mes-scpi-de-gre-a-gre.fr)

Conclusion :

Il s'agit d'un site de collecte des données des consommateurs. Toute réponse avec le formulaire va générer un appel téléphonique. Le rendement annoncé est alléchant... Nous déconseillons tout contact ou envoi de données.

Il s'inscrit dans les arnaques franco-israéliennes.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez donné vos coordonnées avec ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Nous sommes intéressés pour savoir quel "site" se cache derrière.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

